

FORMATION
2024

1 JOURNÉE

15 ÉLUS
MAXIMUM

MERCREDI 18 SEPTEMBRE
9H15 – 17H

ANIMÉE PAR
CATHERINE FERIOLI-GAVENC

SALLE DE RÉUNION
SIDELC
15 RUE FRANCIADÉ
BLOIS

INSCRIPTION SUR L'ESPACE ADHÉRENT
DE VOTRE COLLECTIVITÉ
WWW.MAIRES41.FR

Améliorer ses relations personnelles et professionnelles en utilisant de nouvelles techniques de communication

Dans les organisations humaines, beaucoup d'énergie est perdue à cause de frictions, de non-dit, d'incompréhension entre les personnes. La personnalité, les compétences professionnelles, les aptitudes personnelles amènent à agir parfois inconsciemment en privilégiant les mêmes réponses et techniques de communication. La programmation neuro-linguistique (PNL) et l'analyse transactionnelle (AT) sont deux approches du comportement humain relatives à l'interaction relationnelle entre deux personnes et au fonctionnement du cerveau. Elles permettent de fluidifier le relationnel et ouvrent de nouvelles perspectives pour emprunter le chemin d'une communication authentique et fructueuse.

L'AT met l'accent sur la dynamique des rapports dans la sphère privée comme dans les organisations sociales et professionnelles. Elle met à jour les rôles inconscients qui peuvent se jouer à l'insu de chacun dans le quotidien. L'AT étudie les relations entre les personnes et comment les mêmes scénarios psychologiques peuvent se reproduire inexorablement, le but étant de sortir de ces situations répétitives pour aller vers des relations constructives.

L'objectif de la PNL est d'acquérir des techniques de communication efficaces, applicables tous les jours, en y associant un état d'esprit constructif. Elle apprend à observer et à utiliser le langage verbal et non verbal de façon pertinente pour mettre l'interlocuteur à l'aise, à fixer des objectifs réalistes, à mobiliser les ressources, à se préparer à une prise de parole en public.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Mieux communiquer, accroître ses compétences relationnelles grâce aux techniques de communication (PNL/AT)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Mieux se connaître pour améliorer sa relation à l'autre
- Aborder plusieurs étapes de découvertes de soi et de modes de communication

PROGRAMME DE LA FORMATION

1ère étape :

- Décryptage des modes de fonctionnement, des causes de frictions, non-dit, d'incompréhension entre les personnes souvent liés à un seul point de vue. Notre cerveau est programmé par notre environnement, notre éducation, nos gênes, nos croyances et valeurs
- Comment éviter les conflits, les manipulations, les erreurs d'interprétation ?
- Découverte des outils (PNL/AT) pour comprendre le point de vue de l'autre, penser et communiquer plus efficacement avec les autres et avec soi.

2ème étape :

- Comprendre le fonctionnement d'un cerveau droit ou d'un cerveau gauche
- Identifier le type de langage : verbal, para verbal ou non verbal
- Repérer le type de langage de l'interlocuteur pour mieux le comprendre et interpréter ce qu'il dit, ou veut dire
- Mettre en place une stratégie de réussite par des objectifs précis

TARIFS ADHÉRENTS par élu et par journée

Votés par le Conseil d'administration de l'Association des Maires le 13/04/2023

- Commune de moins de 500 hab. 200 €
- Commune entre 500 et 1999 hab. 280 €
- Commune de 2000 hab. et plus 360 €
- Communauté de communes et d'agglomération 360 €

Cette formation est éligible au DIFE : moncompteformation.gouv.fr



Conditions générales d'inscription

Toute inscription d'un élu à une formation avec une prise en charge par le budget formation de la collectivité suppose l'accord de cette dernière.

Les formations sont ouvertes aux élus – et aux agents administratifs dans la limite des places disponibles – sous réserve d'inscription. Les demandes d'inscriptions sont prises en compte en fonction de leur ordre d'arrivée. Une confirmation définitive est adressée avant la date de formation. Si un minimum de 8 élus n'est pas atteint, l'AM 41 se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'action de formation. Tout désistement moins de 15 jours avant la date de la formation donnera lieu à la facturation des frais de formation, sauf en cas de force majeure.